



## Des chouettes dans le Parc

Sur 160 espèces dans le monde, 6 espèces de chouettes et hiboux sont susceptibles d'utiliser notre territoire pour se reproduire ou migrer : les chouettes chevêche, hulotte et effraie, les hiboux des marais, Petit-Duc et Moyen-Duc.

Elles utilisent principalement les zones bâties (bourgs, quartiers, airiaux, ruines...) pour nidifier et prospectent aussi les milieux naturels pour se nourrir de rongeurs et d'insectes.

Raréfaction des prairies, emploi de pesticides et circulation routière contribuent principalement à la régression de ces espèces. La disparition de leurs sites de nidification par la rénovation et l'aménagement des maisons anciennes et des granges a également entraîné une baisse importante des effectifs.

### Les gestes chouettes

Chacun d'entre nous peut agir et pour cela nous vous conseillons de :

- réaliser vos travaux entre septembre et mars, hors période de nidification ;
- sauvegarder leurs milieux de vie ;
- combattre les rongeurs indésirables de façon mécanique (tapettes). A savoir que les souris empoisonnées dans votre maison peuvent vivre jusqu'à 14 jours, augmentant le risque de capture et d'empoisonnement par une chouette !
- si, en dernier ressort, vous achetez des appâts empoisonnés, éviter l'emploi de la matière active Brodifacoum, mentionné en petites lettres sur l'emballage ;
- évitez d'abattre les vieux arbres avec des cavités car ce sont les habitats favoris des chouettes hulottes. Vous pouvez alors éêter les arbres dangereux ;
- grillager les conduits de cheminée ;
- le bruit causé par les chuintements des jeunes chouettes effraies peut être gênant lorsque ces espèces sont installées au dessus des chambres. Il est alors possible de limiter l'espace disponible aux animaux à la partie des combles la plus éloignée des chambres et de l'isoler phoniquement ;
- vous pouvez poser des nichoirs différents suivant l'espèce accueillie.

Pour plus d'informations : <http://www.lpo.fr/refugeslpo>  
[http://www.aspas-nature.org/images/stories/campagnes/operation\\_clocher\\_chouette](http://www.aspas-nature.org/images/stories/campagnes/operation_clocher_chouette)

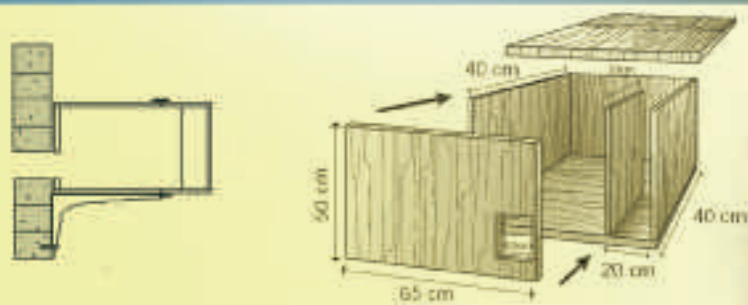
## « Pour que s'installent les chouettes effraies »

Son disque facial en forme de coeur et son élégant plumage blanc et "doré" donne à "la Dame blanche" une allure si particulière que toute confusion avec une autre espèce est impossible. L'effraie des clochers (ou chouette effraie), fréquente les bâtiments abandonnés, les granges, les combles ou greniers, les hangars agricoles ou les clochers d'église pour nicher.

On repère sa présence aux traces qu'elle laisse : pelotes de réjection rondes, noires et luisantes et fientes blanches. Pour favoriser cette espèce, vous pouvez lui installer un nichoir dans votre grenier selon le modèle ci-dessous.

Installation du nichoir : contre une ouverture qui donne sur l'extérieur de la maison ou suspendu dans une grange. Placer le nichoir si possible à 10-15 mètres au dessus du sol. Un accès permanent au nichoir doit exister.

Entretien : en hiver, videz et nettoyez le nichoir. Garnissez le fond avec une couche de tourbe ou de sciure (3-4 cm d'épaisseur) pour absorber les déjections des jeunes.



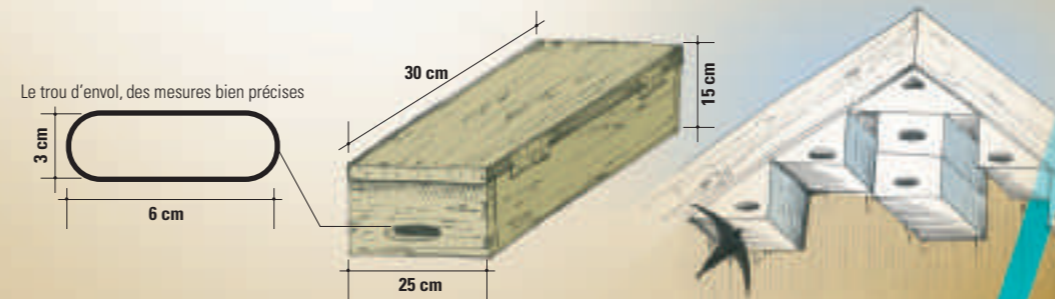
## Bricolo « Construis un nid pour les martinets noirs ! »

Le martinet noir est une espèce remarquablement bien adaptée au milieu urbain : il loge en été dans de petites cavités en haut des bâtiments, des édifices religieux, monuments historiques ou sous le toit d'un modeste pavillon. Souvent victime des rénovations de façades, il lui est difficile de se reproduire et de trouver des cavités pour élever sa progéniture. Un nichoir sera pour lui une aubaine à saisir...

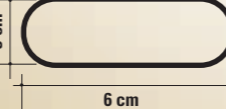
Quelques recommandations : les martinets nichent en colonie, et les couples isolés sont rares. Installez alors plusieurs nichoirs. Les martinets ont besoin d'un espace dégagé pour prendre leur envol. Il ne doit y avoir aucun obstacle à moins de 5 mètres du nid : ni arbre, ni fil électrique, ni poteau, etc.

Où poser le nichoir ? Sous l'avancée d'un toit, il est possible d'incorporer une boîte dans l'espace vide. L'ouverture doit être située vers le bas ou sur le côté. La pose de ce type de nichoir est assez périlleuse. Demande l'aide d'un adulte pour réaliser la pose avec le maximum de sécurité.

Un peu de patience : les martinets boudent probablement le nid la première année. En effet, ils attendent souvent un an avant d'occuper un gîte quelque peu artificiel.



Le trou d'envol, des mesures bien précises



## Que faire si vous trouvez un animal blessé ?

Manipulez-le le moins possible et utilisez des gants. Disposez l'animal dans une boîte en carton préalablement trouée pour que l'animal puisse respirer.

Mettez cette boîte dans un endroit calme.

Ne ramassez pas les jeunes tombés du nid.

Mettez-les en hauteur à l'abri des prédateurs. En cas de danger ou de blessure, contactez :

- La Maison du Parc au 05 57 71 99 99
- Centre de sauvegarde pour les Landes - ALCA-TORDA - 149 chemin de Faisans 40120 POUYDESSEAUX - 05 58 93 92 33
- Centre de sauvegarde pour la Gironde - Domaine de Certes 33980 AUDENGE - 05 56 26 20 52

## À lire...

« Guide des curieux de nature en ville » - V. ALBOUY (2006) — Éd. Delachaux et Niestlé

« Cohabiter avec la faune sauvage » - P. THIEVENT & M. DUQUET (1991) — Éd. ATEN

« La nature sous son toit » - J-F. NOBLET — Éd. Delachaux et Niestlé

« Silhouettes électrostatiques LPO » - <http://www.lpo-boutique.com>



À LA DÉCOUVERTE DU PARC

# LA NATURE sous mon toit



Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Une richesse locale fragile à préserver

# La nature sous mon toit

On est rarement seul chez soi ! Quelques petits indices (empreintes, excréments, chants et cris) vous permettront d'identifier vos hôtes. L'évolution des techniques de construction, la restauration de maisons anciennes, la restructuration des combles, l'amélioration de l'étanchéité des maisons laissent de moins en moins de place à la vie sauvage. Avec un peu d'astuce, on peut réaliser des aménagements simples, peu coûteux, et profiter du bonheur de cette cohabitation.

## Pour une cohabitation réussie

De nombreux animaux cohabitent avec l'homme sans le gêner, à condition que cette possibilité leur soit offerte ! Voici quelques recommandations pour une cohabitation réussie :

- Les vieux bâtiments pourvus d'espaces libres et d'interstices sont plus favorables à la faune que les habitations en béton ; ce qui ne signifie pas de ne pas les entretenir !
- Moins la maison est polluée, plus elle est favorable à l'épanouissement de tous ses habitants. Attention aux produits de traitement des bois, aux peintures et solvants, aux résines urée formol, au formaldéhyde, etc.
- Une bonne connaissance des modes de vie des animaux que l'on souhaite héberger chez soi permet une meilleure efficacité d'action.
- On lutte contre les nuisances d'une espèce animale en lui barrant les accès, en supprimant sa nourriture, tout en lui offrant des alternatives à proximité, dans le jardin ou dans une autre partie de la maison.
- Il est très difficile de faire cohabiter chats et faune sauvage sans risque pour cette dernière. Quelques mesures simples peuvent être prises : limiter leurs sorties nocturnes, leur couper les griffes et les équiper d'un collier à grelots. Si l'on perçoit un danger immédiat comme des jeunes oiseaux sortis du nid, garder son chat à l'intérieur limitera bien des dommages...

Toutes les espèces sauvages présentées dans ce document sont protégées par la loi française

(loi 10 juillet 1976 - arrêté 04 avril 1981) et européenne (Directives Habitats CE 92/43/CEE et oiseaux 79/409/CEE).

Il est donc formellement interdit de détruire les adultes, les nids, les juvéniles et les œufs.

# connaître et préserver

## Le débord de toit :

Les principales espèces qui utilisent cet espace comme gîte ou de lieu de nidification, sont **le martinet noir et l'hirondelle de fenêtre**. Pour faciliter la fixation de leurs nids sur les murs extérieurs, on peut créer des supports, facilitant la tâche des hirondelles :

- Préférez des crépis très granuleux plutôt que des surfaces lisses,
- Installez des petits promontoires de fixation, comme un clou ou une cheville qui dépassent, pour que la boue soit plus facile à coller par les oiseaux,
- Vous pouvez aussi reconstituer une coupe artificielle en grillage que les oiseaux pourront adopter. Le grillage doit être fixé par des vis au support en bois.



## Les murs végétalisés

Les plantes grimpantes sur les murs sont une aubaine pour la biodiversité ! Dès qu'il y a des fleurs, des plantes, donc de l'humidité, on pourra trouver **les rainettes vertes et méridionales**. Elles consomment des tonnes de limaces, insectes et autres invertébrés. Les rainettes sont des animaux avec lesquels on peut cohabiter, même s'il n'y a pas de plan d'eau à proximité. Bien sûr, s'il y a une mare, c'est mieux... Les murs végétalisés protègent de l'humidité et améliorent le confort thermique de la maison. Pour préserver son crépis, prévoir un treillis ou de simples fils de fer galvanisés !

## Dans ma cheminée

Certaines espèces d'oiseaux pénètrent, volontairement ou accidentellement, dans les conduits de cheminée. Moins la cheminée fonctionne, plus elle séduit ! On y verra **la chouette hulotte, la chevêche, le martinet noir et des chauves-souris**. Un trou sombre situé en hauteur incite les espèces cavernicoles à explorer ce gîte possible. Elles y périssent souvent, prisonnières d'une gaine obturée par le bas. Parez à cela en installant un grillage verticalement sur les ouvertures extérieures de la cheminée, surtout en période de nidification.

## Les combles, les greniers et les granges

Pour que ces espaces conviennent à l'installation d'animaux, il faut qu'ils soient assez volumineux, à l'abri du jour et des courants d'air, pas trop encombrés, et peu exposés aux dérangements. L'accessibilité se fera par le toit (**chauves-souris**), par des ouvertures en façade (**chouette effraie**), ou par un espace entre les murs et le toit (**martinet, lérot**). Sous les dépôts habituels, les crottes de chauves-souris s'accumulent et risquent de salir les combles. La pose d'un film plastique sur le sol est un bon remède. Il permet de récolter chaque année un précieux engrais riche en nitrates. Il arrive que la fouine et les rongeurs endommagent les matériaux isolants. Pour une protection efficace : placer l'isolant au niveau du plancher plutôt que sous la toiture et fermer tous les accès aux matériaux isolants (à l'aide de grillage par exemple).

## Sous les tuiles chatières

Placez des tuiles d'aération qui permettent à certaines espèces (**martinet, chauves-souris**) d'accéder au vide entre les tuiles et le lambrisage. Il est possible de laisser un orifice accessible sous la tuile faîtière.

## Collisions avec les baies vitrées

Le plus souvent, l'oiseau croit pouvoir traverser l'habitation ou bien pense se diriger vers le paysage qui se reflète dans la baie vitrée. Placez plusieurs silhouettes colorées par surface vitrée, réparties de façon homogène ! Il existe des silhouettes électrostatiques qui ne nécessitent pas de collage.

## Les petites cavités et les recoins

Un bâtiment présente souvent de multiples cavités et recoins propices à l'installation d'animaux. **Moineaux, rougequeues, martinets, mésanges, chauves-souris et divers insectes** convoitent ces espaces. Le plus souvent, ceci n'engendre aucune gêne pour l'homme qui, dans la plupart des cas, ne s'aperçoit de rien. **Le moineau domestique** est un habitué des habitations. Cependant, les structures lisses des maisons modernes n'offrent plus assez de trous pour l'installation des nids. Pour aider le moineau domestique à venir nicher sur nos habitations, il faut s'abstenir de boucher systématiquement les fissures potentiellement intéressantes. Il faut conserver les cavités et creux des vieilles maisons en pierres, en évitant de mettre de l'enduit sur les sites intéressants. Enfin, pour les surfaces entièrement lisses, vous pouvez disposer un ou deux nichoirs, par exemple sous l'avancée du toit.

